

COMMUNE DE

LOCMARIA



AGENDA 21

Volet territorial :

DIAGNOSTIC

DE TERRITOIRE

Septembre 2011

POUR UN DEVELOPPEMENT
DURABLE ET SOLIDAIRE DE LA
COMMUNE

Sommaire

Chapitre 1 DEFINITION ET METHODOLOGIE DE L'AGENDA 21

1. L'Agenda 21, un programme politique.....	4
2. Les principes de l'Agenda 21	4
3. Etapes de l'Agenda 21 de Locmaria et place du diagnostic	4

Chapitre 2 UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1. Réalisation d'un état des lieux de territoire	6
1.1 Objectifs et méthode	6
1.2 Résultats	6
2. Analyse de l'état des lieux.....	7
2.1 Objectifs et méthode	7
2.2 Résultats	7
3. Diagnostic sensible, participatif.....	10
3.1 Objectifs et méthode	10
3.2 Résultats	10
3.2.1. Réunions de sensibilisation et de mobilisation	10
3.2.2 Les apéros villages	13
3.2.3 Questionnaires	19
4. Les axes de l'Agenda 21 de territoire	23

Chapitre 1 DEFINITION ET METHODOLOGIE DE L'AGENDA 21

1. L'Agenda 21, un programme politique

Le Sommet de la Terre de Rio (1992) consacre un rôle prépondérant aux autorités locales pour aborder avec efficacité les défis du 21ème siècle : changements climatiques, perte des biodiversités, atteintes à l'environnement et à la santé, déficit de représentativité des femmes, écarts de revenus entre les pays et au sein des territoires... Dans son chapitre 28, la déclaration de Rio incite les collectivités à élaborer des Agenda 21 locaux, en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. La démarche, fondée sur un diagnostic concerté, va permettre de concevoir un projet stratégique, traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé.

Loin de se limiter à un système de management environnemental, l'Agenda 21 est un programme politique, impulsé par le 1er élu et affichant la rupture avec des modes de développement non durables. On peut d'ailleurs constater que les maires qui délèguent l'Agenda 21 à la seule compétence environnementale peinent à intéresser les citoyens à leur démarche. C'est quand l'environnement se nourrit de solidarité, d'efficacité économique, de coopération qu'il s'humanise, prend corps et suscite l'adhésion et l'action.

2. Les principes de l'Agenda 21

Un Agenda 21 local est l'un des outils de transcription dans la réalité du développement durable. Si, au final, il s'agit d'un plan d'actions programmées, la méthode d'élaboration de l'Agenda 21 est aussi importante que le résultat final car, en réalité, les deux sont interdépendants.

En effet, il s'agit bien de réorienter les actions communales à la lumière des principes du développement durable. Cela exige l'implication de toutes les parties prenantes. Pour une commune telle que Locmaria, les parties prenantes sont notamment les élus, les services, les grands acteurs (associations, entreprises, partenaires de territoires) et bien sûr les citoyens. L'autre impératif est la réalisation d'un diagnostic préalable à l'échange avec les parties prenantes. Ce diagnostic vise à donner à tous une base de travail et de discussion commune.

L'Agenda 21 élaboré par Locmaria concerne deux volets :

- le fonctionnement interne de la mairie, ses élus et ses agents : **Agenda 21 interne**
- l'ensemble du territoire de Locmaria, de ses acteurs et de ses habitants : **Agenda 21 externe**.

3. Etapes de l'Agenda 21 de Locmaria et place du diagnostic

La commune, afin d'élaborer et de mettre en œuvre son Agenda 21, a souhaité être accompagné d'un partenaire, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer. Ce dernier anime la méthodologie de l'Agenda 21, les temps forts et réunions, aide à la décision, oriente et guide la commune, apporte de la ressource et enfin aide à l'évaluation de la démarche.

Les étapes successives permettant l'élaboration de l'Agenda 21 sont les suivantes :

1. Constitution d'un comité de pilotage chargé du suivi de la démarche,
2. Elaboration de l'agenda 21 interne de la collectivité : il s'agit ici d'un plan d'actions de développement durable concernant le fonctionnement de la mairie, des élus et des différents services,
3. Sensibilisation des élus et des agents au développement durable,
4. Mise en place d'« actions pilotes » de développement durable ; équipements éco-responsables (construction, eau, énergie...), actions de sensibilisation, réunions de

dialogue, conférences, dynamique de communication interne et externe sur les actions de la mairie...

5. Réunions d'information et de mobilisation des associations, citoyens et entreprises de la commune,
6. Rédaction de l'état des lieux de territoire.
7. Application de l'agenda 21 interne,
8. **Diagnostic de territoire : il s'agit de l'analyse de l'état des lieux et du recueil des avis de la population et des acteurs locaux sur l'état des lieux préalablement réalisé,**
9. Mise en avant des enjeux prioritaires issus du diagnostic, et constitution de groupes de travail élaborant des actions pour répondre à chaque enjeu,
10. Rédaction de fiches-actions descriptives et compilation afin de rédiger l'agenda 21 « externe » ou territorial, de la commune,
11. Application de l'Agenda 21,
12. Suivi et évaluation des actions et de la démarche.

Chapitre 2 UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Etablir un diagnostic de territoire consiste :

- à réaliser dans un premier temps une description brute de la commune à un moment donné (= un état des lieux, constitué de données dites « froides »),
- puis d'analyser cette description afin de dégager les atouts et les faiblesses du territoire sur l'échelle du développement durable,
- et enfin de solliciter l'avis de la population et des acteurs locaux (données chaudes), afin qu'ils expriment leurs attentes et priorités concernant le développement durable sur la commune.

On obtient ainsi un diagnostic participatif sensible, photographie analysée de la commune en 2011.

1. Réalisation d'un état des lieux de territoire

1.1 Objectifs et méthode

Il s'agit de la compilation et de l'organisation de données sur la commune de Locmaria provenant de bases de données informatiques, de bibliographies diverses, des ressources de la mairie et d'entretiens, afin d'aboutir à une description qui se veut la plus exhaustive possible de la commune.

Ce travail a été réalisé de décembre 2010 à avril 2011.

L'état des lieux a été rédigé en regroupant les informations sous 8 grandes parties :

- GENERALITES : Coordonnées et localisation, organigramme de la mairie, histoire de la commune, organisation administrative.
- CARACTERISATION DE LA POPULATION : évolution de la population, taux démographiques, structure de la population, les logements, emploi, revenus et niveaux de vie.
- JEUNESSE, VIE DE LA COMMUNE ET ACTIVITES ASSOCIATIVES : enfance, jeunesse et formation, le tissu associatif, les événementiels et les festivités.
- ACTIVITES ECONOMIQUES : commerce, tourisme, agriculture, pêche, artisanat, divers et services, organisations compétentes.
- HABITAT, URBANISME, CONSTRUCTION : urbanisme, les formes urbaines, politique foncière de la commune, du POS au PLU, habitat et construction.
- EQUIPEMENTS, ACTIVITES ET SERVICES : santé et solidarité, culture, sport, tourisme, littoral, accessibilité, transports, bâti communal.
- EAU, ENERGIE, DECHETS.
- PATRIMOINE et ENVIRONNEMENT : patrimoine bâti et architectural, patrimoine culturel, patrimoine naturel, diverses données environnementales.

1.2 Résultats

On se réfèrera au document suivant : « *Commune de Locmaria- Agenda 21 volet territorial : Etat des lieux, avril 2011* ».

2. Analyse de l'état des lieux

2.1 Objectifs et méthode

Les 8 grands chapitres de l'état des lieux ont par la suite été analysés : pour chaque partie, les atouts, faiblesses, menaces et opportunités de la commune ont été dégagés.

Cela a permis de produire un document appelé « synthèse de l'état des lieux », diffusé largement à la population.

2.2 Résultats

Sont présenté ci-dessous les résultats de l'analyse, sous la forme de matrices « atouts/faiblesses/opportunités/menaces » pour chacune des grandes parties de l'état des lieux.

1. HISTOIRE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE	
Atouts <ul style="list-style-type: none">- taille réduite autorisant une proximité de la mairie avec la population- proximité des services intercommunaux aux nombreuses compétences déléguées- existence d'organismes d'accompagnement et d'ingénierie : Syndicat Mixte du Pays et Association des Iles du Ponant (dédiée aux îles).	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- aide financière à la commune en baisse régulière.
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- gestion responsable de la collectivité : mise en place d'un agenda 21 qui inclut un plan de réduction de la dette publique (coûts, énergies,...).	Menaces <ul style="list-style-type: none">- réforme des collectivités territoriales, restructuration des collectivités sur le pays et réorganisation des attributions de compétences.
2. CARACTERISATION DE LA POPULATION : démographie, emploi, logement, revenus	
Atouts <ul style="list-style-type: none">- stabilité des ménages au sein de leurs maisons- nombre de logements sociaux communaux assez élevé- présence locale d'un organisme d'accompagnement vers l'emploi, la Brise	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- population vieillissante due en partie à un taux de natalité bas et à l'arrivée sensible de nouveaux arrivants venant passer leur retraite à Belle-Ile- marché locatif restreint- problèmes de cohésion sociale entre résidents permanents et résidents secondaires- taux de chômage élevé et une précarité partielle de l'emploi liée à sa saisonnalité- fortes disparités de classes sociales- revenus moyens inférieurs à la moyenne nationale
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- dispositif participatif de développement local impulsé par la mairie : l'Agenda 21, facteur de dialogue social.	Menaces <ul style="list-style-type: none">- nécessité d'assurer à court terme une transition générationnelle.
3. JEUNESSE, VIE DE LA COMMUNE ET ACTIVITES ASSOCIATIVES	
Atouts <ul style="list-style-type: none">- structures d'accueil, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des jeunes en nombre, et de qualité- milieu associatif bien présent, développant l'animation locale par des formes innovantes	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">?
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none"> - élaboration et la mise en œuvre d'une démarche transversale de développement durable, par l'outil Agenda 21 - extension de l'école communale. 	<ul style="list-style-type: none"> - taux de scolarisation des plus de 18 ans, et niveau de diplômes, peu élevés.
--	--

4. ACTIVITES ECONOMIQUES : entreprises, commerces, agriculture, tourisme, artisanat	
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - multiplicité des services liée à l'économie résidentielle - présence de commerces et de services de proximité variés mais à développer ; même si cela est difficile - présence d'une Maison des métiers d'art dynamique. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - économie résidentielle : point négatif : poids très élevé du tourisme et fragilité de l'activité en lien avec la saisonnalité - poids important de la construction dans l'activité économique - un nombre élevé de petites entreprises, de petite taille, se renouvelant à faible fréquence - une agriculture en déclin - une économie résidentielle devant maintenir voire développer des services à la personne (résidents permanents et secondaires).
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - potentiel de développement agricole important et sous exploité malgré un contexte foncier et urbanistique difficile - volonté communale de développer l'écotourisme. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - nécessité de restructuration et de requalification au sein du secteur du bâtiment à moyen terme - réseau de petites entreprises, jeunes, à consolider - une déprise agricole et paysagère marquée dans certains secteurs - peu de développement économique.

5. HABITAT, URBANISME, CONSTRUCTION	
<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - part des terres artificialisées peu élevée - règlement d'urbanisme ayant permis de conserver une homogénéité architecturale 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - rythme de construction très marqué - marché immobilier et foncier tourné vers les populations aisées, rendant difficile l'accès au foncier et à la propriété pour certaines populations - surcoût élevé de la construction relativement au continent - part très importante de l'habitat individuel, consommateur d'espace - coûteux entretien des voies communales - domaine de l'habitat durable et de l'éco-construction peu développé.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - politique foncière communale volontariste - démarrage d'une dynamique de promotion de l'éco-construction par la municipalité. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - incompatibilité entre certaines réglementations du Grenelle II liées à l'éco-construction et le règlement du POS actuel - marginalisation de Belle-Ile par la réglementation, en matière d'urbanisme - très forte instabilité juridique et faible visibilité en matière d'urbanisme, liée en partie aux implications de la loi Littoral - maintien et développement agricole rendu difficiles par les fortes contraintes réglementaires (urbanisme, normes) et l'existence de baux précaires - certains privés ne font pas appel aux professionnels bellilois pour construire - un avis défavorable au SCOT en 2009.

6. EQUIPEMENTS, ACTIVITES ET SERVICES : santé, solidarité, culture, littoral, tourisme, transports, accessibilité

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - commune classée touristique mais un peu à l'écart des itinéraires bellillois les plus fréquentés : tranquillité - offre variée d'hébergements et d'activités touristiques - cadre paysager et des milieux naturels exceptionnels autorisant de très nombreuses activités de loisir (pêche, plagisme, randonnée...). 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - offre de services de santé à consolider - absence de données précises de fréquentation touristique de la commune - commune un peu à l'écart (« double insularité ») liée en partie à une offre de transports publics inadaptée.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - un potentiel écotouristique à utiliser 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - la question de transports multi-modaux peu développée.

7. EAU, ENERGIE, DECHETS

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation sur les déchets développée dans le cadre du démarrage de l'Agenda 21 - eaux de consommation et de baignade de qualité globalement bonne - début du recours aux énergies renouvelables dans les bâtiments communaux. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - volume important de déchets produits - gestion des encombrants complexe et énergivore - un certain nombre d'installations individuelles d'assainissement non réglementaires - la délicate gestion de l'assainissement liée au pic de fréquentation estivale
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un programme de réduction des consommations énergétiques par la commune - élaboration d'un programme de réduction des consommations (eau, déchets, énergie) : Agenda 21 communal. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - incertitude à court terme sur le devenir des déchets ultimes - fragilité de la régularité de la ressource en eau - projet d'unité de traitement et de dessalement d'eau de mer ne faisant pas l'unanimité sur le territoire.

8. PATRIMOINE et ENVIRONNEMENT : patrimoine bâti, architectural, naturel, données environnementales

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - patrimoine bâti et architectural dense - paysages préservés et variés - milieux naturels et semi-naturels très divers, dont certains sont remarquables à l'échelle européenne et à fort enjeu de préservation - forte biodiversité en espèces, dont de nombreuses sont patrimoniales, en particulier au sein de la flore. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement des espaces enfrichés par la déprise agricole dans certains secteurs, occasionnant une perte de biodiversité et une fermeture du paysage - méconnaissance, absence de données et d'inventaires dans certains domaines naturalistes.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - existence de programmes et d'organismes de gestion et de mise en valeur du patrimoine variés et compétents. - une dynamique de chantiers de mise en valeur du patrimoine initiée par la mairie - développement de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - fragilité de certains espaces remarquables mis à mal par les activités humaines (piétinements, circulations automobiles, espèces invasives...) - la nécessité de préserver un paysage d'un relatif mitage urbanistique.

3. Diagnostic sensible, participatif

3.1 Objectifs et méthode

L'état des lieux et son analyse ont été soumis à la population afin de mettre en relief les points marquants, les avis, les attentes, les priorités souhaitées par les habitants, permettant d'orienter l'action future et donc le contenu de l'Agenda 21 territorial.

Pour ce faire, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- diffusion large de l'état des lieux et de son analyse (mairie, commerces, site internet, comité de pilotage....)
- organisation de réunions de mobilisation par type de public : associations, entreprises et citoyens.
- diffusion d'un questionnaire à la population (boîte aux lettres, mairie, commerces, agence postale, site internet, réunions...)
- organisation d'« apéros-villages », dans 3 villages de Locmaria, permettant de débattre, au cours de rencontres de proximité, des enjeux du développement durable sur la commune.

L'ensemble des enseignements issus de ces formes de sollicitation ont été consignés, et ont permis de définir quels devaient être :

- les axes prioritaires de l'Agenda 21 de territoire,
- des idées d'actions à mettre en place,
- des recommandations méthodologiques,
- les évolutions de la démarche.

3.2 Résultats

Les résultats sont présentés pour chacune des formes de sollicitation de l'avis de la population

- réunions d'information et de mobilisation pour 3 grands types de publics : associations, citoyens et entreprises,
- apéros villages,
- questionnaires.

Pour chaque type de sollicitation, les occurrences de citations des thèmes ont été relevées. Celles-ci évaluent la fréquence et le degré d'approfondissement qui ont été donnés aux différents thèmes par les participants.

3.2.1. Réunions de sensibilisation et de mobilisation

6 Réunions au total ont été organisées courant 2010 :

- Associations – 3 réunions - 28 personnes
- Citoyens – 2 réunions – 26 personnes
- Entreprises – 1 réunion– 16 personnes.

Lors de chaque réunion, une présentation de la démarche d'Agenda 21 était faite, puis un débat libre était lancé, sur la question globale du développement durable sur la commune.

Par ordre décroissant d'importance, sont cités les thèmes développés et pour chacun, l'ensemble des remarques, idées et avis avancés par les participants.

8 mieux gérer l'eau et les déchets

- eau : comment éviter un goût prononcé ponctuel ?
- développer des progrès durables dans la construction, le jardinage, l'eau et l'assainissement

- récupérer les eaux de pluie dans les ruisseaux
- tri, recyclage, gestion
- recyclage, évacuation des déchets dans l'entreprise
- sur-emballage : les industriels ne nous donnent pas toujours le choix
- développer la récupération de l'eau de pluie dans la maison, mais la réglementation est souvent un problème
- développer l'assainissement par phyto-épuration

8 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat

- Construction : modification du règlement du POS pour Lannivrec. Une formation à l'éco-construction va être organisée avec la maison de l'emploi.
- habitat.
- développer des progrès durables dans la construction,
- Isolation
- ne plus « miter » les hameaux avec des constructions
- Imaginer une zone regroupant plusieurs entreprises
- PLU intercommunal, règlement adapté
- il faudra travailler sur le PLU et l'implantation, la conception des maisons pour favoriser des bâtiments peu consommateurs en énergie
- la question de l'éco-rénovation

7 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale

- importance du développement de la cohésion sociale
- la fracture sociale se renforce à Belle-Ile (résidents permanents et secondaires). Il faut lutter contre cela.
- le relationnel
- faire avec les résidents secondaires et les touristes
- il existe une rupture entre anciens bellilois et résidents secondaires devenus principaux : il faut recréer du contact, s'apporter mutuellement des compétences, s'entraider
- place de tous /personnes âgées
- comment développer le lien social ?

6 développer la solidarité entre les habitants et entre territoires

- il faut prioritairement travailler sur la solidarité, le partage
- mise en commun de ressources et/ou de matériels
- la solidarité et le regroupement de certains actes (transport, livraisons, commandes groupées)
- continuité territoriale : les élus doivent continuer de se battre pour la sauvegarder, permettant entre autres des coûts égaux pour les bellilois et les citoyens du continent. Les insulaires ne doivent pas être lésés.
- Problème de la couverture partielle du territoire en ADSL
- Comment articuler cet agenda 21 avec l'ensemble de l'île ? Un agenda 21 pour Belle-Ile ?

6 soutenir l'agriculture et les activités primaires

- Importance de l'agriculture et des produits sains : bio mais aussi local !
- Comment la municipalité peut elle soutenir les conversions au bio ou les améliorations de pratiques ?
- Ancrage à la terre, retour à la simplicité
- Agriculture
- conserver les agriculteurs
- agriculture : revenir à un bon sens passé, à des pratiques raisonnables

6 agir pour la culture et le patrimoine

- valoriser la Maison des artisans d'art.
- A souligner : la mairie soutient fortement l'action associative : ex : locaux pour l'UTL et la société historique
- la vie associative est développée à Belle-Ile, c'est un vrai moteur de l'action sur le territoire, il faut que la municipalité la soutienne.
- comment préserver et transmettre une partie du patrimoine aux insulaires ?

- nettoyer les vallons, les sources, entretenir les fontaines.
- entretenir les fontaines

6 sensibiliser à l'environnement et au développement durable

- importance de l'information des citoyens sur le développement durable
- éducation des enfants
- sensibilisation des publics
- définir le mot durable (énergie)
- la communication : pourquoi fait on ça ? (cette orientation d'Agenda 21) ?
- développer l'information dans les hameaux

4 préserver les espaces naturels et la biodiversité

- un des moteurs important de l'activité touristique belliloise est la conservation d'un paysage et d'un cadre de vie de haute qualité. Attention donc par exemple aux voitures épaves...
- manque d'entretien du paysage. Entretien la lande, les chemins communaux
- environnement
- entretien des chemins

3 consommer équitablement et en respectant l'environnement

- achats intelligents
- acheter plus intelligent implique souvent des coûts plus élevés : cependant, prendre plus de temps pour choisir nos produits peut parfois être une solution
- question de la nourriture bio : oui mais aussi locale !

2 moins consommer et mieux produire l'énergie

- pose de panneaux solaires
- importance de la gestion et de la maîtrise des nouveaux systèmes à installer (énergie, construction...) : il ne faut pas faire n'importe quoi.

2 soutenir une économie locale durable

- économie locale
- agir pour l'économie et l'emploi

1 agir pour l'emploi

- question de l'emploi, primordiale : « le reste vient après »

1 agir pour la jeunesse

- « s'occuper » des jeunes, c'est prioritairement durable

1 développer les modes de transport doux

- transports interne et externe (importation)

1 favoriser l'action sociale et l'insertion

- animation locale et sociale

1 agir pour la santé

- agir pour la Santé

1 maîtriser l'aménagement du territoire

- PLU : importance d'un règlement commun sur l'île

1 développer les formes durables de tourisme

- tourisme responsable

En conclusion des réunions de mobilisation, les thèmes cités par ordre décroissant d'importance sont les suivants :

8 mieux gérer l'eau et les déchets

8 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat

7 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale

6 développer la solidarité entre les habitants et entre territoires
 6 soutenir l'agriculture et les activités primaires
 6 agir pour la culture et le patrimoine
 6 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
 4 préserver les espaces naturels et la biodiversité
 3 consommer équitablement et en respectant l'environnement
 2 moins consommer et mieux produire l'énergie
 2 soutenir une économie locale durable
 1 agir pour l'emploi
 1 agir pour la jeunesse
 1 développer les modes de transport doux
 1 favoriser l'action sociale et l'insertion
 1 agir pour la santé
 1 maîtriser l'aménagement du territoire
 1 développer les formes durables de tourisme
 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
 développer les liens intergénérationnels
 assurer l'accessibilité à tous de la commune

3.2.2 Les apéros villages

3 apéros villages ont été organisés en 2011 :

- Le Bourg – 9/06/11 – 14 personnes
- Tibain – 14/06/11 – 10 personnes
- Borderhouat - 30 juin 2011 – 18 personnes

Lors de chaque apéro :

- une présentation de la démarche d'Agenda 21 était faite,
- un débat libre était lancé, sur la question globale du développement durable sur la commune.
- les participants étaient invités, à la fin, à choisir et cocher, sur une grande feuille, deux domaines qui leur paraissent prioritaires en matière d'action pour le développement durable sur la commune, parmi une vingtaine de domaines proposés. Ces derniers étaient :

- *maîtriser l'aménagement du territoire*
- *moins consommer et mieux produire l'énergie*
- *développer les formes durables de tourisme*
- *mieux gérer l'eau et les déchets*
- *Préserver les espaces naturels et la biodiversité*
- *agir pour l'emploi*
- *agir pour la jeunesse*
- *soutenir une économie locale durable*
- *favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale*
- *développer la solidarité entre les habitants*
- *favoriser l'accès aux loisirs et aux sports*
- *soutenir l'agriculture et les activités primaires*
- *développer les liens intergénérationnels*
- *développer les modes de transport doux*
- *favoriser l'action sociale et l'insertion*
- *agir pour la culture et le patrimoine*
- *agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat*
- *sensibiliser à l'environnement et au développement durable*
- *consommer équitablement et en respectant l'environnement*
- *assurer l'accessibilité à tous de la commune*
- *agir pour la santé*
- *autres : précisez :*

Par ordre décroissant d'importance, sont cités ci-dessous

- les thèmes développés au cours du débat et pour chacun, l'ensemble des remarques, idées et avis avancés par les participants.
- les domaines prioritaires mis en avant sur les grandes feuilles.

*** Apéro village du Bourg**

Remarques issus des débats

- Agriculture :

en déclin, dommage car source potentielle d'emplois
de plus, pas assez de produits locaux, mais il faut gérer la forte saisonnalité
pb de foncier

- Economie :

touristique, essayer d'étaler la saison ...

- Cohésion sociale, solidarité :

il faut toucher les touristes et surtout les résidents secondaires à cette logique de DD. Certains veulent bloquer l'évolution, plus aucune construction.

Spéculation, non occupation de nombreux logements à l'année, prix +++

Il faut permettre aux jeunes de se loger, de vivre, d'avoir un emploi, pas facile.

- Logement :

attention, pas forcément de manque dans l'offre à Locmaria... les gens disent parfois non à la dernière mn.

- Echelle de territoire :

A21 de Locmaria mais les enjeux sont à l'échelle de BI !

- transports :

Développer les modes collectifs : calèches, taxis, covoiturage, point stop...

Réseau de pistes cyclables à développer. Vivre le vélo, ne pas faire du « vélo-loisir » uniquement.

Donc thèmes prioritaires ressortis des débats :

- agriculture
- économie
- cohésion sociale, solidarité
- logement
- échelle de territoire
- transports

Feuille « domaines prioritaires »

Par ordre décroissant de notations :

5 mieux gérer l'eau et les déchets

5 consommer équitablement et en respectant l'environnement

4 soutenir une économie locale durable

3 préserver les espaces naturels et la biodiversité

2 maîtriser l'aménagement du territoire

2 développer les modes de transport doux

2 sensibiliser à l'environnement et au développement durable

2 développer les formes durables de tourisme

2 soutenir l'agriculture et les activités primaires

1 agir pour la culture et le patrimoine

1 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale

1 développer la solidarité entre les habitants

1 développer les liens intergénérationnels
moins consommer et mieux produire l'énergie
agir pour l'emploi
agir pour la jeunesse
favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
favoriser l'action sociale et l'insertion
agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
assurer l'accessibilité à tous de la commune
agir pour la santé

*** Apéro - village de Tibain**

Pour diverses raisons, à cet apéro, la feuille des « priorités » na pas été renseignée.

Remarques issus des débats

- Construction, urbanisme

La Loi littoral amène parfois à des spoliations. C'est l'état qui décide, pas la mairie. Incohérences de l'état.

- logement

Il faut autoriser les jeunes bellillois à se loger. Les résidents secondaires le peuvent pendant quelques semaines au cours d'une année, alors que certains bellillois se voient refuser le droit de construire et de vivre à l'année !

- Paysage

Enterrement des câbles à développer. Ce n'est pas la mairie qui décide tout. Selon les secteurs, il existe une hiérarchie des subventions en fonction des travaux à réaliser.

- Emploi

On peut accueillir plus d'habitants à l'année. Il faut autoriser les jeunes bellillois à travailler. Oui mais quelles activités ?! C'est le point de départ. Les services à la personne sont une voie. Fait on un métier pour rester à Belle-Ile ? Pourquoi les bellillois ont parfois des difficultés à trouver un emploi ? Pourquoi est on obligés de recruter sur le continent ?

- Tourisme

Capacité d'accueil : il faut la définir, la réfléchir. Qu'est-ce qu'on veut pour Belle – Ile ? Comment attirer les touristes à l'année, en hors saison ?

- Energie et eau

Développer le bois-énergie : exploiter les friches et les landes, en faire un matériau pour l'énergie.

Economiser l'eau, ressource fragile sur le territoire. Obliger les gens à avoir une citerne d'eau.

- Loisirs

Il faudrait créer des divertissements, ça manque. Il n'y a plus de boîte de nuit.

La mairie a quand même aménagé un local pour les jeunes.

- Equipements, infrastructures

BI doit avoir des infrastructures développées pour accueillir les estivants, mais elles ne servent pas le reste de l'année.

Il existe des manques : un distributeur bancaire, des restaurants.

L'agence postale est maintenue car c'est une vraie volonté municipale.

- Santé

Problèmes d'environnement médical. Difficultés dans la prise en charge des malades.

- Accessibilité

Développer l'accessibilité de Locmaria, qui est un peu loin de tout. Pouvoir arriver à Locmaria par bateau ? Voir comment créer de l'emploi sur ce thème... Un port se rentabiliserait...

- Education

- Il est important d'éduquer les jeunes au développement durable.
- Les collectivités devraient mieux communiquer. Par exemple, la commune doit mieux communiquer sur certains services : ex : il est possible d'utiliser le car scolaire en temps qu'adulte.

- Cohésion sociale

Des clans existent à Belle-Ile. On peut parler parfois de l'opposition entre résidents secondaires et résidents permanents, et même d'opposition entre bellilois (ex de deux clans vécus à Tibain). On s'attriste souvent des prix des terrains et des maisons, mais ce sont les bellilois qui ont vendu les terrains aux résidents secondaires ; leurs conditions de vie n'étaient pas évidentes....

Donc thèmes prioritaires ressortis des débats :

- Construction, urbanisme
- Paysage
- Emploi
- Tourisme
- Energie et eau
- Loisirs
- Equipements, infrastructures
- Santé
- Accessibilité
- Education
- Cohésion sociale

* Apéro village de Borderhouat

Remarques issus des débats

- Mobilité et transports

- certains chemins s'enfrichent, se ferment sur la commune. Il est difficile de les entretenir, cela représente un linéaire de 66 kms. Au remembrement, il y a eu beaucoup de modifications. Entretien des sentiers, cela impacte la mobilité, cela promeut la marche à pied, le vélo, et limite l'usage de la voiture...
La stop marche bien. Pas de Taol Mor. Problèmes pour le déplacement des anciens.
Les itinéraires cyclables ne sont pas forcément pratiques avec les vélos. Il faudrait sensibiliser les gens à diminuer l'usage des voitures.

- Déchets encombrants

- Déposés à côté des poubelles, manque de civisme parfois. Normalement, les encombrants doivent être déposés à la déchetterie ; cependant la mairie propose un service de ramassage, qui est d'ailleurs très apprécié de certains habitants, car ils peuvent ainsi discuter avec les employés communaux. Il faudra peut-être changer le jour du ramassage.
Une recyclerie serait aussi une riche idée, mais il faut du volume. Il faut également associer les restos du Cœur et autres associations, pour développer la réutilisation plutôt que le rejet.
De plus, par le CCAs, une sorte d'entrepôt où déposer puis redistribuer les biens pourrait s'envisager, un « local de troc ».
La loi est peut-être mal faite, mais elle interdit de récupérer quoi que ce soit qui ait été déposé à la déchetterie.

Gravats : c'est un problème, mais qui concerne directement les entreprises ; la mairie ne peut pas tout faire.

- Eau et énergie

Récupération de l'eau de pluie : les gens manquent d'information. Il faudrait une information groupée sur la technique, les financements...

Energie solaire : c'est possible. L'aspect esthétique est à relativiser, les techniques et formes évoluent.

Le vent : on en a ! De nouvelles éoliennes plus intégrées existent dans d'autres pays (ex, Espagne, à Majorque), on restaure même les premières éoliennes, grâce en partie à des fonds d'état. Elles font partie du paysage maintenant.

Il faudrait sensibiliser les nouveaux constructeurs. Il y a plusieurs projets d'implantation d'éoliennes en mer, mais les pêcheurs s'y opposent souvent. Quel est le vrai impact environnemental des éoliennes ? De même, peut-on utiliser l'énergie produite par sa propre éolienne ?

- Logement

Il est difficile de trouver une location à l'année. Flambée des prix.. Comment favoriser la location à l'année ? La population de Belle-Ile possède un indice fiscal faible, d'où une difficulté de faire face à des prix élevés.

Cependant, l'île vit du tourisme, il faut trouver le bon équilibre...

Il y a aussi des désistements de personnes qui étaient inscrites sur liste d'attente pour des logements sociaux. Au dernier moment, le réflexe est « on ne vient pas, c'est loin, c'est à Locmaria » ! Les personnes venant du continent n'ont pas cette notion d'éloignement à propos de Locmaria.

- Cohésion sociale

Il existe un manque de communication entre résidents permanents et secondaires. Il faut recréer du lien, avec de moments comme ces apéros-villages.

Il faut quand même relativiser, il y a quand même beaucoup de bonnes relations entre résidents I et II...

- Economie

Il manque une boucherie et autres commerces de bouche à Locmaria. « Que l'on puisse faire ses courses à Locmaria ! ».

- Santé

Problème dans la prise en charge des malades. Pas assez de médecins. Il y en a 4, il en faudrait 5. L'Agence Régionale Hospitalière a mandaté une étude, en cours.

Les médecins généralistes à Belle-Ile doivent faire beaucoup de choses, doivent avoir un domaine de compétences étendu. Cela renvoie au problème national de la diminution du nombre de généralistes.

Comment attirer les praticiens à Belle-Ile ? Démarcher les étudiants à la faculté. « on vous aidera à vous installer ».

Cela dit, point positif, à Belle-Ile, le médecin de garde et la pharmacie sont tout proches, contrairement à d'autres territoires ruraux.

Un besoin se fait également sentir pour des orthophonistes à Belle-Ile.

- Question de l'emploi

Quels emplois créer ?

Donc thèmes prioritaires ressortis des débats :

- mobilité
- déchets encombrants
- eau et énergie
- logement
- cohésion sociale
- transports
- santé
- question de l'emploi

Feuille « domaines prioritaires »

Par ordre décroissant de notations :

6 agir pour l'emploi
6 agir pour la santé
4 soutenir une économie locale durable
3 agir pour la jeunesse
3 développer les formes durables de tourisme
2 mieux gérer l'eau et les déchets
2 favoriser l'action sociale et l'insertion
2 consommer équitablement et en respectant l'environnement
1 maîtriser l'aménagement du territoire
1 moins consommer et mieux produire l'énergie
1 préserver les espaces naturels et la biodiversité
1 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
1 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
développer la solidarité entre les habitants
soutenir l'agriculture et les activités primaires
développer les liens intergénérationnels
développer les modes de transport doux
agir pour la culture et le patrimoine
sensibiliser à l'environnement et au développement durable
assurer l'accessibilité à tous de la commune
autres : précisez :

En conclusion des apéros-villages :

→ Bilan des thèmes issus des temps de débats

En recoupant les résultats des 3 apéros, on obtient les thèmes prioritaires suivants :

- mobilité et transports
- cohésion sociale
- question de l'emploi
- logement
- + santé ou eau/énergie

→ Bilan des feuilles à renseigner sur les priorités

En recoupant les résultats des 3 apéros, on obtient les thèmes suivants, par ordre décroissant de citation :

8 soutenir une économie locale durable
7 mieux gérer l'eau et les déchets
7 consommer équitablement et en respectant l'environnement
6 agir pour l'emploi
6 agir pour la santé
5 développer les formes durables de tourisme
4 préserver les espaces naturels et la biodiversité
3 maîtriser l'aménagement du territoire
3 agir pour la jeunesse
2 soutenir l'agriculture et les activités primaires
2 développer les modes de transport doux
2 favoriser l'action sociale et l'insertion
2 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
1 moins consommer et mieux produire l'énergie

- 1 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- 1 développer la solidarité entre les habitants
- 1 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- 1 développer les liens intergénérationnels
- 1 agir pour la culture et le patrimoine
- 1 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- 0 assurer l'accessibilité à tous de la commune

Ainsi on obtient, par ordre décroissant de priorité, la conclusion générale pour les apéros-villages :

- 5- soutenir une économie locale durable
- 5- mieux gérer l'eau, les déchets et l'énergie
- 4- agir pour l'emploi
- 3- consommer équitablement et en respectant l'environnement
- 2- agir pour la santé
- 2- mobilité et transports
- 2- cohésion sociale
- 2- logement

3.2.3 Questionnaires

25 questionnaires ont été reçus.

Parmi les grands enjeux mondiaux suivants, quels sont ceux qui, selon vous, sont prioritaires ?

Ordre de citation décroissant :

- 1 - préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- 2 - modes de production et de consommation responsables
- 3 - cohésion sociale, solidarité entre territoires et générations
- 4 - épanouissement humain et qualité de vie des habitants
- 5 - lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Quelles sont, selon vous, les menaces ou les problèmes pour la commune ?

Voici l'ensemble des réponses citées :

- favoriser l'accession à la propriété aux jeunes qui s'engagent à rester et travailler sur la commune
- une activité trop résidentielle et saisonnière avec un manque de cohésion sociale.
- le trop grand nombre de touristes, qui empêche l'installation de jeunes ménages et enfants grâce à des emplois « durables » pour eux !
- manque de créations d'emplois pérennes, à l'année
- présence trop irrégulière des résidents secondaires
- forte différence du pouvoir d'achat entre résidents permanents et secondaires ou vacanciers
- constructions nouvelles ne respectant pas l'habitat et la beauté des villages
- trop de maisons (zones pavillonnaires)
- urbanisation excessive
- éco-construction plus compliquée que sur le continent
- vieillissement ou dépérissement au profit du Palais ou de Bangor par manque d'activités tertiaires au bourg
- vieillissement de la population
- problèmes de récupération et de consommation de l'eau douce
- absence de surveillance des installations concernant l'économie de l'eau. Trop de salles de bains dans les grosses maisons
- pas assez de commerces (ex : boucherie, pharmacie...)

- éloignement des services (bateau...) et des commerces
- éloignement de l'île du continent
- pas de transports en commun
- faible développement des transports en commun
- trop de voitures
- pas d'équipements collectifs
- technocratie imposée par les services de l'état de manière directe ou indirecte
- attention ! Gardons à Belle-Ile son caractère authentique. Halte à tout ce qui est sophistiqué

Vous sentez-vous personnellement concerné par le développement durable ?

oui tout à fait **13 (59%)**

oui plutôt 6 (27%)

non pas vraiment 1 (4%)

non pas du tout 0 (0%)

nsp 2 (10%)

Pour l'ensemble du territoire de Locmaria, quelles sont les priorités en matière de développement durable :

Par ordre décroissant de citation :

- 9 soutenir une économie locale durable
- 6 préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 5 maîtriser l'aménagement du territoire
- 4 mieux gérer l'eau et les déchets
- 3 soutenir l'agriculture et les activités primaires
- 3 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- 3 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 2 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- 2 développer les modes de transport doux
- 1 moins consommer et mieux produire l'énergie
- 1 développer les formes durables de tourisme
- 1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
- 0 agir pour l'emploi
- 0 agir pour la jeunesse
- 0 développer la solidarité entre les habitants
- 0 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- 0 développer les liens intergénérationnels
- 0 favoriser l'action sociale et l'insertion
- 0 agir pour la culture et le patrimoine
- 0 assurer l'accessibilité à tous de la commune
- 0 agir pour la santé

Quelles sont selon vous les actions concrètes à mener à Locmaria ?

- préserver le patrimoine
- réhabilitation et accès à la fontaine et au lavoir du vallon du Petit Bourhic
- créer des pistes cyclables sûres, pratiques et confortables
- propreté des plages
- respect de la nature
- s'opposer à une usine de dessalement d'eau de mer contraire à l'Agenda 21.
- Imposer une citerne à toute nouvelle construction
- une meilleure gestion de l'eau douce
- récupération d'eau de pluie. Récupération de l'eau des vallons et des différentes sources d'eau douce de la commune
- développer l'écotourisme, la mise en valeur du patrimoine
- faire respecter les sentiers côtiers aux marcheurs, cela favorisait la protection du littoral.

- de vraies pistes cyclables, certaines routes réservées aux piétons et aux vélos en été.
- procéder au nettoyage des petits chemins à l'intérieur des villages qui sont envahis par la végétation et non entretenus depuis des années. Ils sont devenus impénétrables. Certains ont même été annexés ou clos par des barrières par des propriétaires, seulement soucieux de se débarrasser des promeneurs. C'est très dommageable pour la renommée de Belle-Ile.
- obligations d'utiliser les énergies renouvelables
- ne plus planter de conifères et d'arbres trop hauts
- inclure l'obligation de récupérer les eaux de pluie pour toute nouvelle construction
- enfouissement lignes ERDF
- créer de l'emploi et repeupler la commune
- créer des structures génératrices d'activités touristiques et industrielles (port de plaisance dont on manque !)
- redynamiser l'agriculture
- étendre le tout à l'égout
- un marché plus important
- subventionner les récupérateurs d'eau ou les composteurs
- mettre des conteneurs pour déchets recyclables (bacs jaunes) à la sortie des plages en été principalement.
- permettre l'installation de petites éoliennes chez les particuliers
- tenue de réunions publiques permettant un échange : faire état des difficultés rencontrées par les élus, écouter les demandes, en intégrant les résidents secondaires
- cohésion sociale entre résidents I et II
- créer un « pool » jeunes avec 4 ateliers : mécanique, bois+bricolage, arts, musiques, sous la surveillance d'un ancien de la commune
- mise en place d'un jardin partagé (alimentation saine + échanges)
- concertation avec les habitants des vieux villages quand il y a un projet de construction nouvelle
- ne plus construire de maisons neuves en dehors des zones déjà habitées
- ne plus agrandir le PLU.
- inciter au covoiturage, y compris à la sortie des supermarchés
- aider l'utilisation de la voiture électrique (bornes de recharge) quand leur prix deviendra abordable
- culture de pommes de terre + ail + fruits rouges, avec préparation de confitures. On cueille ensemble, on cuisine ensemble.
- recréer un port de plaisance moderne. Un emploi pour 2 ou 3 bateaux. Voir l'exemple de l'île d'Yeu, pourtant moins bien lotie que Belle-Ile.
- mettre en place des ateliers intergénérationnels
- des horaires fixes de transport de la commune avec des antennes vers les plages pour attirer du monde, en prêtant attention aux personnes handicapées.

Dans quel(s) domaine(s) sentez vous que vous pourriez améliorer vos pratiques et souhaiteriez recevoir de l'information ?

Par ordre décroissant de citation :

- 8 soutenir une économie locale durable
- 7 préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 6 mieux gérer l'eau (économies, éviter les pollutions...)
- 5 participer à la vie communale
- 4 transports : réduire l'usage de la voiture
- 3 mieux gérer les déchets (limiter la production, trier, recycler...)
- 2 faire des économies d'énergie
- 2 s'investir pour la cohésion sociale
- 1 consommer de façon responsable.

Des commentaires libres sur la démarche Agenda 21, des suggestions, des projets qui vous tiennent à cœur pour la commune.... :

- BRAVO !

- je trouve très intéressante votre démarche mais il faut trouver un moyen d'y intéresser les résidents principaux de Belle-Ile
- bonne initiative génératrice de rencontres et de recherche d'information
- bravo pour la démarche, l'ouverture, l'écoute des personnes, les apéros villages qui permettent de partager les uns et les autres. Je pense qu'il faut trouver une action commune : faire quelque chose ensemble, bellilois et touristes, pour lutter contre la méfiance et les a priori.
- gestion de l'eau : beaucoup de mots, de préconisations mais rien de concret : conférences-débats, appui logistique
- je vois trop de déchets recyclables dans les poubelles réservées aux ordures ménagères résiduelles, sachant que ces déchets restent sur l'île
- bravo pour la réhabilitation et l'entretien du lavoir de Port Coter
- pourquoi l'école n'utilise pas d'énergie renouvelable après les travaux ? Pourquoi mettre du photovoltaïque ??
- Samzun et Le Palais sont bloqués... la plus vaste commune de Belle-Ile doit pousser de l'avant, investir dans l'avenir.
- interdire la coupe des arbres sauf résineux, inciter à planter des essences non inflammables

Pour mieux vous connaître :

- Moyenne d'âge des répondants = 60 ans
- Environ autant de femmes que d'hommes dans les répondants
- Les répondants habitent Locmaria en moyenne depuis 28 ans
(11 5 25 30 14 25 40 50 53 2 24 44 20 25 52 ans)
- Résident : principal 32% ; secondaire 50% ; nsp 18%

Synthèse générale du diagnostic

En recoupant les résultats

- de l'état des lieux et de son analyse « Atouts/faiblesses/menaces/opportunités »
- et des différentes formes de sollicitation de l'avis de la population (réunions de mobilisation, apéros villages et questionnaires),

on obtient, les occurrences suivantes de citations, par ordre décroissant de priorité :

- 17 mieux gérer l'eau et les déchets**
- 16 soutenir une économie locale durable**
- 13 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat**
- 11 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale**
- 10 préserver les espaces naturels et la biodiversité**
- 9 sensibiliser à l'environnement et au développement durable**
- 9 soutenir l'agriculture et les activités primaires**
- 7 consommer équitablement et en respectant l'environnement**
- 6 agir pour la culture et le patrimoine**
- 6 développer la solidarité entre les habitants et entre territoires**
- 6 maîtriser l'aménagement du territoire**
- 5 développer les modes de transport doux**
- 5 agir pour l'emploi**
- 3 moins consommer et mieux produire l'énergie**
- 3 agir pour la santé**
- 2 développer les formes durables de tourisme**
- 1 agir pour la jeunesse**
- 1 favoriser l'action sociale et l'insertion**

- 0 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- 0 développer les liens intergénérationnels
- 0 assurer l'accessibilité à tous de la commune

4. Les axes de l'Agenda 21 de territoire

Les résultats précédents, recoupés et regroupés, permettent de mettre en avant des enjeux prioritairement mis en avant pour le territoire, sur lesquels l'Agenda 21 pourra se bâtir :

21 « économie - emploi »

- 16 soutenir une économie locale durable
- 5 agir pour l'emploi

19 « habitat et urbanisme »

- 13 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- 6 maîtriser l'aménagement du territoire

17 « eau, déchets»

- 17 mieux gérer l'eau et les déchets

17 « solidarité et cohésion sociale »

- 11 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- 6 développer la solidarité entre les habitants et entre territoires

10 préserver les espaces naturels et la biodiversité

- 9 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 9 soutenir l'agriculture et les activités primaires
- 7 consommer équitablement et en respectant l'environnement
- 6 agir pour la culture et le patrimoine
- 5 développer les modes de transport doux
- 3 moins consommer et mieux produire l'énergie
- 3 agir pour la santé
- 2 développer les formes durables de tourisme
- 1 agir pour la jeunesse
- 1 favoriser l'action sociale et l'insertion
- 0 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- 0 développer les liens intergénérationnels
- 0 assurer l'accessibilité à tous de la commune

Il peut ainsi être proposé de bâtir les axes prioritaires de l'Agenda 21 territorial de Locmaria sur :

« économie - emploi »
soutenir une économie locale durable
agir pour l'emploi

« habitat et urbanisme »

agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
maîtriser l'aménagement du territoire

« eau, déchets »

mieux gérer l'eau et les déchets

« solidarité et cohésion sociale »

favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
développer la solidarité entre les habitants et entre territoires

La réunion de restitution du diagnostic de territoire qui s'est déroulée le 20 septembre 2011 a permis de présenter ces axes et de constituer 4 ateliers thématiques composés de volontaires. Ces derniers se réuniront afin d'élaborer des actions concrètes devant répondre à chaque axe, qui composeront, une fois rassemblées, l'Agenda 21 de territoire de Locmaria.